



SANTE MENTALE EUROPE



SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél. + 32-2-280.04.68

Fax + 32-2-280.16.04

Email: info@mhe-sme.org

Site internet: <http://www.mhe-sme.org>

BULLETIN N°3/2009

MARS 2009

Ce Bulletin est publié avec le soutien de PROGRESS, Programme de la Communauté Européenne pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013). Les informations reprises dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission Européenne. La Commission décline toute responsabilité quant à l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce Bulletin. Santé Mentale Europe est le Bureau de liaison de l'UE pour la promotion de la santé mentale.

SOMMAIRE

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE.....2

II. INSTITUTIONS DE L'UE ET AUTRES INSTANCES4

NOUVEAU ! Nouvelles concernant le Bulletin de SME !

Cher lecteur, chère lectrice,

Nous aimerions vous informer que désormais le Bulletin de SME ne sera publié qu'en anglais. En effet, jusqu'à présent, ce dernier était publié en anglais ET en français. Ce changement est dû à un certain nombre de facteurs. Tout d'abord nous n'avons qu'un nombre limité de lecteurs francophones alors qu'il y a un intérêt croissant de la part des germanophones et aussi des lecteurs d'autres langues. En second lieu, notre budget est limité pour le poste de traduction.

La nouvelle version en anglais sera plus courte et sera davantage axée sur Santé Mentale Europe, ses activités, ses politiques et ses réalisations.

Les lecteurs actuels du Bulletin continueront tous à recevoir la version complète en anglais.

Il convient toutefois de noter qu'un **résumé** sera traduit en **français**, en allemand et en espagnol et qu'il sera également diffusé auprès des lecteurs actuels la semaine qui suit la publication de la version anglaise.

Nous pensons traduire ce résumé dans encore une langue et nous aimerions recevoir vos propositions pour savoir quelle autre langue serait la plus appropriée selon vous.

Notre nouvelle Chargée de l'information Alessia Faravelli serait très heureuse de connaître vos idées !

(alessia.faravelli@mhe-sme.org)

Mary Van Dievel, Directrice de SME

I. NOUVELLES DE SME

Prix décerné à la Vice-Présidente de SME

Elizabeth Muschik, Vice-Présidente de SME, a eu l'honneur de recevoir de l'Université de Linz le prix Hans Strozka Prajs pour des développements spécifiques dans le domaine de la psychiatrie sociale en Autriche. Le prix rendait hommage à l'engagement de longue durée d'Elizabeth et à son combat en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des usagers et de leurs familles ainsi qu'à la dimension créative des projets qu'elle a mis sur pied en Autriche.

Lettre ouverte sur les droits de l'Homme dans les institutions fermées : SME lance un appel auprès des eurodéputés pour une action de l'UE dans le domaine des infrastructures d'accueil en santé mentale !

Vous pouvez lire la lettre ouverte de SME en cliquant sur ce lien (disponible uniquement en anglais) : <http://www.mhe-sme.org/assets/files/MHE%20open%20letter%20to%20the%20MEPs%20in%20support%20of%20the%20Written%20Declaration%20on%20human%20rights%20in%20closed%20institutions.pdf>

Séminaire de SME et du REUSP sur l'empowerment

Le séminaire sur l'empowerment intitulé « Rien sur nous sans nous : comment passer des mots à l'action ? » est le résultat d'un travail conjoint entre SME et le REUSP (Réseau Européen des (ex-)Usagers et Survivants de la Psychiatrie).

En effet, vingt six services de santé mentale d'usagers/survivants provenant de vingt pays se sont réunis les 13 et 14 mars 2009 à l'Hôtel du Congrès à Bruxelles afin d'échanger leurs points de vue et de discuter de l'avenir de leur organisation. Ils ont été accueillis, le soir de leur arrivée, par la Présidente du REUSP, Mary Nettle, la Directrice de SME, Mary van Dievel et Trude Eliassen de la DG Emploi et affaires sociales de la Commission Européenne.

Ce premier soir, les participants ont eu la possibilité de faire connaissance, de présenter leurs organisations ainsi que leurs attentes par rapport au séminaire. C'est le lendemain que le travail proprement dit a commencé. Il y a d'abord eu une brève présentation sur le REUSP, son passé, son présent et son avenir, suivie par un rapport sur les activités de la REUSP en lien avec l'Association mondiale de psychiatrie, le Pacte européen pour la santé mentale et la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées. Il y a également eu une présentation sur quelques principes, projets en cours et perspectives concernant le REUSP et la recherche européenne. Après un débat animé sur les différents thèmes, les participants se sont retrouvés l'après-midi dans trois ateliers pour travailler sur cette question : quelles devraient être les priorités futures du REUSP ? Les conclusions de ces ateliers ainsi qu'un aperçu de la discussion en plénière seront bientôt disponibles dans le rapport du séminaire. Ces deux journées très intenses mais également enrichissantes ont été suivies par la réunion du Conseil d'Administration du REUSP. Le sentiment général était que le séminaire avait été couronné de succès et que la coopération avec SME devrait se poursuivre.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le secrétariat de SME : info@mhe-sme.org

SME participe au groupe de travail sur la désinstitutionalisation, mis sur pied par le Commissaire européen Špidla

SME a été invitée à participer aux travaux d'un groupe de travail mis sur pied par Vladimir Špidla, le Commissaire pour l'emploi, les affaires sociales et l'égalité des chances et son cabinet, en collaboration avec le FEPH (Forum Européen des Personne Handicapées), Inclusion Europe, AGE et ECCL (Coalition européenne pour la vie dans la communauté). Ce groupe de travail va étudier les recommandations relatives au processus de désinstitutionalisation dans les Etats Membres de l'UE afin de rédiger un rapport offrant des orientations pour le travail futur de la Commission Européenne dans ce domaine. Il est formé par des intervenants

provenant du secteur de l'enfance, des organisations de seniors, des personnes ayant des problèmes de santé mentale et des personnes handicapées. Il s'agirait de présenter le rapport au Commissaire Spidla en octobre 2009. Les membres du FEPH seront informés de ce travail et le secrétariat du FEPH va consulter son groupe d'experts par email sur la vie au sein de la collectivité et les services sociaux.

Pour de plus amples informations et toute question supplémentaire, veuillez contacter Josée Van Remoortel : info@mhe-sme.org

RAPPEL – Assemblée Générale de SME en 2009 et séminaire sur le renforcement des capacités destiné aux membres de SME

L'Assemblée Générale 2009 de SME aura lieu à Bruxelles le samedi 13 juin 2009. Le jour précédent, à savoir le vendredi 12 juin, un séminaire destiné aux membres de SME sera organisé et le thème, choisi provisoirement pour ce séminaire de renforcement des capacités sera : Empowerment (Responsabilisation des élus politiques, des usagers des services de santé mentale et des professionnels de la santé mentale). L'invitation et le programme de ces deux activités seront envoyés aux membres de SME en avril. SME pourra couvrir les frais de transport et de séjour d'un bon nombre de membres de SME.

*Pour de plus amples informations : voir l'invitation en avril.
Nous vous invitons d'ores et déjà à marquer ces dates dans votre agenda et à faire tout votre possible pour être des nôtres en juin à Bruxelles !*

RAPPEL – Cotisations pour 2009

Tous les membres de SME ont reçu une invitation pour s'acquitter de leurs cotisations pour 2009. Au cas où vous n'auriez pas reçu cette invitation ou si vous désirez recevoir de plus amples informations, veuillez contacter le secrétariat de SME.

Il ne faudrait pas oublier que les membres de SME devront avoir payé leurs cotisations s'ils désirent se présenter aux élections du Conseil d'Administration et s'ils comptent participer au séminaire de renforcement des capacités et à l'Assemblée Générale du mois de juin !

Réponse de SME à la consultation de la Commission sur les inégalités en matière de santé

Le texte de la réponse de SME se trouve en ligne sur le site internet de SME : http://www.mhe-sme.org/assets/files/MHE_RESPONSE_TO_EC_CONSULTATION_ON_HEALTH_INEQUALITIES_31%20March%202009.pdf

Pour de plus amples informations concernant les activités de SME sur les inégalités dans le domaine de la santé, veuillez contacter Mari Fresu, Chargée des politiques de santé : mari.fresu@mhe-sme.org

Nouvelles du Projet Daphne de SME :

« La violence contre les femmes au travail ... parlons-en ! »

Le 19 mars, SME et ses partenaires de projet provenant de la Slovénie, de la Lituanie, de la Grèce, de la Roumanie, de l'Espagne et de l'Autriche se sont retrouvés à Bruxelles pour une première rencontre dans le cadre de ce projet. Cette rencontre a été organisée au commencement du projet afin d'établir un partenariat solide entre les pays partenaires et SME et de nouer des relations de travail fortes en vue d'assurer la réussite de ce projet.

Cette rencontre était en fait un forum de discussion sur la mise en oeuvre des objectifs du projet. Il s'agissait de parler des problèmes potentiels et on a tenté d'y trouver des solutions

étant donné que la violence envers les femmes sur le lieu de travail est une problématique fortement occultée.

Lors de cette réunion, tout le monde a été d'accord pour dire qu'il fallait changer l'intitulé du projet : au lieu de « Permettre aux victimes de se prendre en main, donner des leçons aux patrons », dire plutôt « La violence contre les femmes au travail ... parlons-en ! ».

Le titre de départ était très difficile à traduire dans les langues de tous les partenaires et les traductions les plus proches avaient des connotations négatives. Le nouvel intitulé est nettement plus facile à traduire et le message transmis à travers ce titre reste positif. Bien évidemment, la Commission Européenne devra également donner son approbation à ce niveau.

Nous pensions tous que le projet s'avérerait positif pour les femmes ayant souffert de violence sur leur lieu de travail et qu'il faciliterait la mise en œuvre de bonnes pratiques au travail et au sein de la société en vue de protéger les femmes dans le monde du travail.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Lucy Vallis, coordinatrice du projet : Lucy.vallis@mhe-sme.org

II. INSTITUTIONS DE L'UE ET AUTRES INSTANCES

Possibilités de financements de la part de la Commission Européenne dans le domaine de la santé : Appel 2009

Pour de plus amples informations, veuillez vous rendre sur le site internet de l'Agence exécutive pour la santé et les consommateurs

<http://ec.europa.eu/eahc/documents/about/AboutFR.pdf>

<http://ec.europa.eu/eahc/index.html>

Nouveau rapport de l'OMS sur « La santé mentale, la résilience et les inégalités »

Pour de plus amples informations et pour télécharger le texte du rapport, veuillez vous rendre sur le site de l'OMS/Europe :

http://www.euro.who.int/mentalhealth/topics/20090309_1?language=French

Afin de lire la réponse de SME à la consultation de la Commission sur « La solidarité dans le domaine de la santé : l'action de l'UE en vue de réduire les inégalités en matière de santé », veuillez vous rendre sur ce site internet : http://www.mhe-sme.org/assets/files/MHE_RESPONSE_TO_EC_CONSULTATION_ON_HEALTH_INEQUALITIES_31%20March%202009.pdf

Ou contacter Mari Fresu, Chargée des questions politiques: mari.fresu@mhe-sme.org

Adoption du rapport Buitenweg par la commission parlementaire LIBE

Pour de plus amples informations sur l'adoption de la commission parlementaire LIBE, veuillez vous rendre sur ce site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A6-2009-0149+0+DOC+XML+V0//FR>

Pour de plus amples informations sur les activités de SME concernant cette thématique, veuillez contacter Roselyne Bourgon, Chargée des questions liées aux Droits de l'Homme: roselyne.bourgon@mhe-sme.org

Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées -Ratifications

L'état des ratifications par les Etats Membres de l'UE

Le 24 février 2009, l'Allemagne a ratifié la Convention et son Protocole facultatif, se joignant ainsi à la Slovénie, l'Autriche, la Hongrie, l'Espagne et la Suède qui avaient déjà ratifié cette Convention.

Source : Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH), <http://www.edf-feph.org/>

Rapport conjoint sur le protection sociale et l'inclusion sociale 2009

Pour de plus amples informations, veuillez vous rendre sur ce site internet :
http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/docs/social_inclusion/2009/cons_pdf_cs_2009_07503_1_fr.pdf

Source: Plateforme AGE, <http://www.age-platform.org/FR/>

Campagne pour une Europe sociale

Pour de plus amples informations sur la campagne en faveur d'une Europe sociale, veuillez vous rendre sur ce site internet :

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=679&langId=fr>

Source: Plateforme AGE, <http://www.age-platform.org/FR/>

Désirez-vous partager des informations, faire des annonces ou apporter votre contribution au Bulletin de SME?

Veillez envoyer vos articles à: info@mhe-sme.org